

# Pierre Gattaz, première visite pour un anniversaire

**ENTREPRISE.** Pour fêter les **50 ans du Medef Martinique**, c'est Pierre Gattaz, président du Mouvement national des entreprises de France (Medef national), pour la **première fois à la Martinique**, qui donnera le **coup d'envoi des festivités**.

Pour fêter le demi-siècle de leur structure syndicale, les chefs d'entreprises de la Martinique ont simplement sollicité la présence du président national du Mouvement des Entreprises de France. Une première pour le patronat Martiniquais, et une première pour le premier patron de France qui découvrira ainsi un département d'outre-mer avec ses particularités économiques et sociales. Et comme il ne veut pas commettre d'impair, il commencera son séjour vendredi matin, par prendre un petit-déjeuner avec George Pau-Langevin, la ministre des outre-mer, avant de rendre visite, au président du conseil régional, et celle du conseil général. Trois rendez-vous politiques qui leur permettront de mieux mesurer l'état d'esprit des décideurs publics quant à leur attente du dialogue avec le monde économique, encore plus avec le patro-

nat. Mais la vraie température ne pouvant se prendre que sur le terrain, il visitera deux exploitations, une agricole au Lamentin, et une Fort-de-France, dans le secteur dit industrie verte. Ce qui lui offrira une approche plus précise sur la réalité des coûts de productions en outre-mer, sans compter les problématiques liées aux investissements.

## L'AFFAIRE DES CHEFS D'ENTREPRISES

Mais c'est surtout pour honorer l'anniversaire du Medef Martinique qu'il est attendu. Une structure patronale qui, se dénommant au début Centre Patronal d'Études et d'Actions Professionnelles (CPEAP), entend mettre en exergue ses actions sociales, son histoire et celle de ceux qui l'ont lancé dans le paysage économique et social de la Martinique, l'inscrivant ainsi comme l'interlocuteur incontournable du développement économi-



Le Medef Martinique accueillera, pour fêter son demi-siècle, Pierre Gattaz. L'occasion d'une rétrospective de son histoire économique et d'un rassemblement de ses forces vives du territoire.

que. Fort aujourd'hui de 350 entreprises adhérentes employant plus de 9000 salariés, le Medef Martinique ne pouvait pas, après cinquante années de présence dans le paysage, ne pas être honoré par la présence du président du Medef national. Du moins, c'est le sens de l'invitation

faite à Pierre Gattaz. Élu en juillet de l'an dernier à la présidence du Medef National, il a déjà gagné leur estime : il est le premier président du patronat Français à atterrir à la Martinique, en répondant ainsi positivement à l'invitation de ses pairs.

G.G.

## Communistes et MPF sur le pont

Si les grands partis et rassemblement ont déjà fait leur rentrée politique, c'est sur un ton moins solennel que le parti communiste entend faire entendre sa partition. Dimanche, les dirigeants du Parti Communiste déclinèrent le mode par lequel, la mobilisation des militants et sympathisants devra passer pour faire gagner le rassemblement auquel ils participent. Une rentrée politique en quelque sorte pour George Erichot et ses camarades, pour dire : « l'urgence du rassemblement des forces anticolonialistes autour d'un projet de développement pour notre pays. ». Une thématique par laquelle, il aura tout faculté de dénoncer comment les chiffres mensuels de l'économie ne plaident pas pour l'exécutif régional. Le PCM ne sera pas l'unique formation politique à occuper l'espace politique ce dimanche. Au François, le Mouvement Populaire Franciscain en fera autant. Maurice Antiste qui préside le mouvement, devra mettre

en avant la pertinence pour son mouvement et ses militants de préparer l'année à venir, à l'aune de la Collectivité unique. Une échéance fixée en décembre 2015 et qu'il sait d'importance pour la majorité régionale, dont justement le MPF fait partie. Ce sera alors l'occasion de rappeler les raisons de ce partenariat, tout en précisant ce qu'il devra être pour que les attentes des franciscains soient prises en compte dans le projet à venir. Pendant ce temps, les caciqués de la droite locale et du centre sont toujours à la recherche du plus petit dénominateur commun pour constituer l'union de leur force. La semaine dernière, l'idée – soutenue par la direction de l'UMP – d'organiser une primaire pour désigner la tête de liste, n'a pas eu l'accueil escompté. Mais personne, pour le moment, ne veut rompre le dialogue. Un espoir ou un jeu tactique ?

G.G.

## EN BREF

### Nouvelle entrée pour le public

**PREFECTURE.** Les usagers sont informés que l'accès à tous les services de la préfecture s'effectuera dorénavant et à compter du lundi 29 septembre par la rue Louis-Blanc (voie passant devant les nouveaux bâtiments). L'accès situé à la rue Félix-Eboué est définitivement fermé.

# Cosette : les associations vont porter l'affaire devant la justice

## POLLUTION MARITIME.

Au lendemain de l'immersion du **Cosette** au large des **côtes Nord-Caraïbe** sur décision préfectorale, **l'Assaupamar** et le **CD2S** annoncent vouloir porter plainte **contre l'État français**.

Le ton est grave, autant que la situation qu'ils dénoncent. Hier matin au siège de l'Assaupamar à Place d'Armes au Lamentin, le président de l'association Henri Louis-Régis, Marcel Bourgade, son homologue du CD2S (Centre caribéen du développement durable et solidaire), Marcelin Nadeau, maire du Prêcheur et conseiller général ainsi que Garcin Malsa, conseiller général et ex-maire de Sainte-Anne, ont fustigé d'une seule et même voix la décision prise par le préfet de couler le Cosette au large des côtes Nord-Caraïbe. « C'est un crime avec pré-

méditation, n'hésite pas à affirmer Henri Louis-Régis, car le préfet a essayé de nous leurrer en annonçant la veille avoir trouvé une solution pour démanteler le navire. Et le lendemain matin, la logistique est prête pour le couler ? C'était forcément prémédité ! » La pollution maritime que va engendrer l'immersion du Cosette insupporte ces ardents défenseurs du respect de l'environnement. Dans une lettre ouverte adressée au préfet, Marcelin Nadeau, qui parle « d'agression contre notre écosystème marin, contre la ressource halieutique dont



dépendent nos familles de marins-pêcheurs », accuse : « Avec notre population, nous avons fait le choix d'apporter notre contribution à la préservation de la biodiversité, notamment par notre implication en faveur de la réserve marine régionale. Aujourd'hui, cet effort subit un véritable camouflet à travers votre décision. » Les deux associations, soutenues par les deux élus, ont

annoncé porter l'affaire devant la justice. Sous quelle forme ?

### SOUTENU PAR ROBIN DES BOIS

Le temps d'en discuter avec leurs avocats, ils en définiront les contours dans les prochaines semaines. En attendant, ils restent sereins : « Il y a pleins de moyens juridiques pour faire condamner la France, en dehors des tribunaux fran-

çais s'il le faut. » Dans cette bataille judiciaire qui s'annonce, ils pourront compter sur le soutien sans faille de l'association Robin des Bois, basée à Paris, et qui fait référence dans le domaine de la protection de l'environnement. Son porte-parole, Jacky Bonnemains, le confirme : « On va essayer de mettre en doute la version du préfet. Nous pensons que l'idée de faire venir un navire



Hier matin au siège de l'Assaupamar à Place d'Armes au Lamentin, la décision du préfet d'immerger le Cosette a été dénoncée avec véhémence par les associations et élus présents. (Photos WT/FA).

semi-submersible était un leurre et surtout que le Cosette, s'il a résisté à la traversée jusqu'à son point d'immersion, n'était pas dans un état nécessitant une telle décision. » Quant au temps, toujours long, inhérent à ce type de procédure, cela n'effraie pas Jacky Bonnemains : « Vous savez, le bateau, il est coulé, le mal est fait. Alors le temps, on l'a, et on ira jusqu'au bout. »

C.R.-V.